

Guide Exposant



4_5_6 FÉV.
2020 | LYON

**OBJET ET TEXTILE
PUBLICITAIRES**

SOMMAIRE

| | |
|--------------------|---|
| PAGES 2-3-4 | INFORMATIONS TECHNIQUES GÉNÉRALES |
| PAGE 5 | COMMANDES TECHNIQUES : STAND ÉQUIPÉ |
| PAGE 6 | VISUELS DE CHAQUE TYPE DE STAND ÉQUIPÉ |
| PAGE 7 | COMMANDES TECHNIQUES : STAND NU |
| PAGE 8 | TARIFS |
| PAGE 9 | PLANNING DU SALON |
| PAGE 10 | PLAN D'ACCÈS |
| PAGE 11 | ASSURANCE SALON |
| PAGE 12 | CONTACTS |

INFORMATIONS TECHNIQUES GÉNÉRALES

👉 **MERCI DE LIRE ATTENTIVEMENT CE DOCUMENT !**

MONTAGE

Il est strictement interdit de percer, visser, clouer, sceller dans les murs, bardages, piliers et sols des halls.

Les constructions en hauteur contre les murs des halls sont autorisées à condition que la structure des halls ne soit pas sollicitée.

Vous pouvez accéder au [règlement intérieur d'Eurexpo](#).

Si vous possédez un mur mitoyen, l'arrière de celui-ci devra être propre, sans logo par respect pour votre voisin. Le département logistique se réserve le droit de vous demander l'exécution de cette règle avant et/ou pendant le salon si elle n'est pas respectée.

Le dernier jour de montage, aucun engin motorisé ne sera autorisé dans les halls (sauf dérogation demandée à l'organisateur).

INSTALLATION ÉLECTRIQUE DES STANDS

L'exposant est responsable, pour lui et pour ses prestataires, des connexions électriques sur son stand.

Le personnel de sécurité du bâtiment doit pouvoir accéder au coffret à tout moment.

Il est de la responsabilité de l'exposant de prévoir le matériel nécessaire pour pouvoir se brancher aux installations du parc.

Il est formellement interdit d'utiliser les installations privées du parc des expositions (caniveaux techniques des halls) pour le passage des câbles électriques des stands.

Aucun branchement aérien ou au sol n'est toléré pour relier un stand à un autre séparés par une allée.

La réglementation en vigueur impose un coffret par stand. Seuls les boîtiers électriques fournis par le parc d'exposition sont autorisés sur le salon. L'ilotage des stands entre eux est strictement interdit.

La consommation électrique est incluse dans le prix de la location du coffret à partir du premier jour de montage jusqu'au dernier jour de démontage.

L'organisateur se réserve le droit de facturer toute consommation électrique injustifiée durant les nuits. En montage et démontage, des armoires techniques sont à votre disposition aux piliers centraux des halls.

Nous conseillons vivement la pose d'un plancher technique pour vos raccordements en eau, air et électricité au sol (pour éviter que la moquette ne gondole). L'électricité dans le hall 3.2 provient du plafond. Dans tous les autres halls, elle vient des caniveaux techniques au sol.



IMPORTANT! **ATTESTATION DE SÉCURITÉ**

La société DÖT est en charge du plan de sécurité de notre salon. Vous devez impérativement lui retourner les documents téléchargeables [ici](#).

Le port de chaussures de sécurité (Coquilles + semelles anti-perforation) est obligatoire pour toute personne entrant sur le site du salon durant le montage (**du samedi 1er février à partir de 12h au mardi 4 février à 10h**) et le démontage (**jeudi 6 février à partir de 17h**).

Le port du casque est obligatoire pour tous les nacellistes et pour toute tâche présentant un risque.

DÉMONTAGE

Attention : les nacelles entreront dans les halls à partir de 18h00 et les chariots élévateurs à partir de 19h. La libération du parking de rétention pour les camions se fera vers 20h.

L'emplacement du stand doit être restitué dans l'état initial. Tous les déchets doivent être retirés.

Les dégâts constatés seront facturés à l'exposant (qui est responsable pour ses prestataires).

Nous sommes locataires des halls jusqu'au vendredi 7 février à 12h. Au-delà de cet horaire, les palettes restantes seront jetées et un supplément de location sera facturé à tout stand non évacué.

RAPPEL : POUR LES STANDS ÉQUIPÉS ! Nous vous rappelons que les cloisons doivent être restituées dans leur état initial : tout adhésif ou résidu de colle doivent être retirés. Il est également interdit de percer, visser et clouer dans les cloisons. Les dégâts constatés lors du démontage seront facturés à l'exposant responsable.

CHARGE AU SOL

La charge au sol supportée dans les halls du parc est de 1,5 T / m².

Toutes machines ou éléments > à 1,5 T / m² devront obtenir une dérogation par le bureau d'étude SEPEL EUREXPO.

INFORMATIONS TECHNIQUES GÉNÉRALES

👉 **MERCI DE LIRE ATTENTIVEMENT CE DOCUMENT !**

MATÉRIEL

Le matériel d'exposition doit être conforme aux normes de sécurité en vigueur.

MANUTENTION

L'accès à l'intérieur des halls se fait par des portes situées en périphérie. Seuls les véhicules d'exposition et les engins de manutention clairement nommés et identifiés (signalétique sur le véhicule) sont autorisés à rentrer dans les halls.

Merci de contacter nos prestataires agréés [ESJ](#), [GONDRAND](#) et [CLAMAGERAN](#) pour le déchargement et livraison sur stand de votre marchandise.

Vous trouverez les coordonnées de nos prestataires agréés dans le guide exposant page 12 ou sur le site web du salon.

Des parkings situés à proximité immédiate des halls sont à la disposition des installateurs/standistes et des exposants.

STOCKAGE

Nous mettons à votre disposition une zone de stockage uniquement pour les emballages vides. Chaque emballage doit être identifié clairement : nom de la société & n° de stand ainsi qu'un numéro de téléphone pour vous joindre sur site. Cette zone doit être rendue propre. Vous devez venir récupérer vos colis par vos propres moyens.

Toute caisse laissée sera mise en benne dès le vendredi 7 février 2020 à 14h.

La zone de stockage, située dans le hall 3.2, est gardiennée seulement du vendredi 31 janvier au lundi 3 février jusqu'à 19h. Pendant l'ouverture, la zone de stockage dédiée aux emballages vides n'est pas gardiennée sauf si vous faites appel à nos prestataires officiels.

DÉCHETS

Au delà d'1 m³ de déchets, l'organisateur se réserve le droit de facturer à l'exposant une participation au recyclage des déchets.

MOYENS DE SECOURS

En règle générale, l'ensemble des moyens de secours (RIA, extincteurs, détection) doit être accessible en permanence. Les robinets d'incendie armés (RIA) situés sur les piliers des halls se trouvant inclus dans un stand, peuvent être au même titre que le pilier, habillés d'un décor, mais devront impérativement rester visibles et accessibles en permanence.

ASSURANCE

L'organisateur a souscrit pour son compte une assurance Responsabilité Civile Organisateur. Il appartient à l'exposant de souscrire pour son propre compte une assurance responsabilité civile.

En cas de vol sur un stand, l'exposant ne peut se retourner contre l'organisateur, il doit aller porter plainte au commissariat.

INFOS PRATIQUES

Dans le hall d'accueil d'Eurexpo vous trouverez : Caisse de paiement parking visiteur / Distributeurs de billets / Distributeurs de boissons / Infirmerie.

ANIMATIONS MUSICALES

Tout projet d'animation avec musique et/ou sonorisation sur stand devra être soumis à l'approbation de l'organisateur du salon. Les horaires et les décibels sont soumis à une réglementation spécifique.

Merci de contacter l'organisateur pour soumettre votre projet à validation.

FLYERS & PROSPECTUS

Il est interdit de distribuer des flyers ou prospectus à l'extérieur des stands.

INFORMATIONS TECHNIQUES GÉNÉRALES

👉 **MERCI DE LIRE ATTENTIVEMENT CE DOCUMENT !**

RÈGLES DE CONSTRUCTION

HAUTEUR DE CONSTRUCTION

Toute construction ne doit pas dépasser 5,50 m de hauteur.

Sauf sous le passage 3 hauteur maximum de 4 m ;
hall 3.2 : 5 m

Un plan est à votre disposition [ici](#).

HAUTEUR D'ACCROCHAGE

La hauteur maximale des boucles d'élingues est fixée à 6,50 m de hauteur.

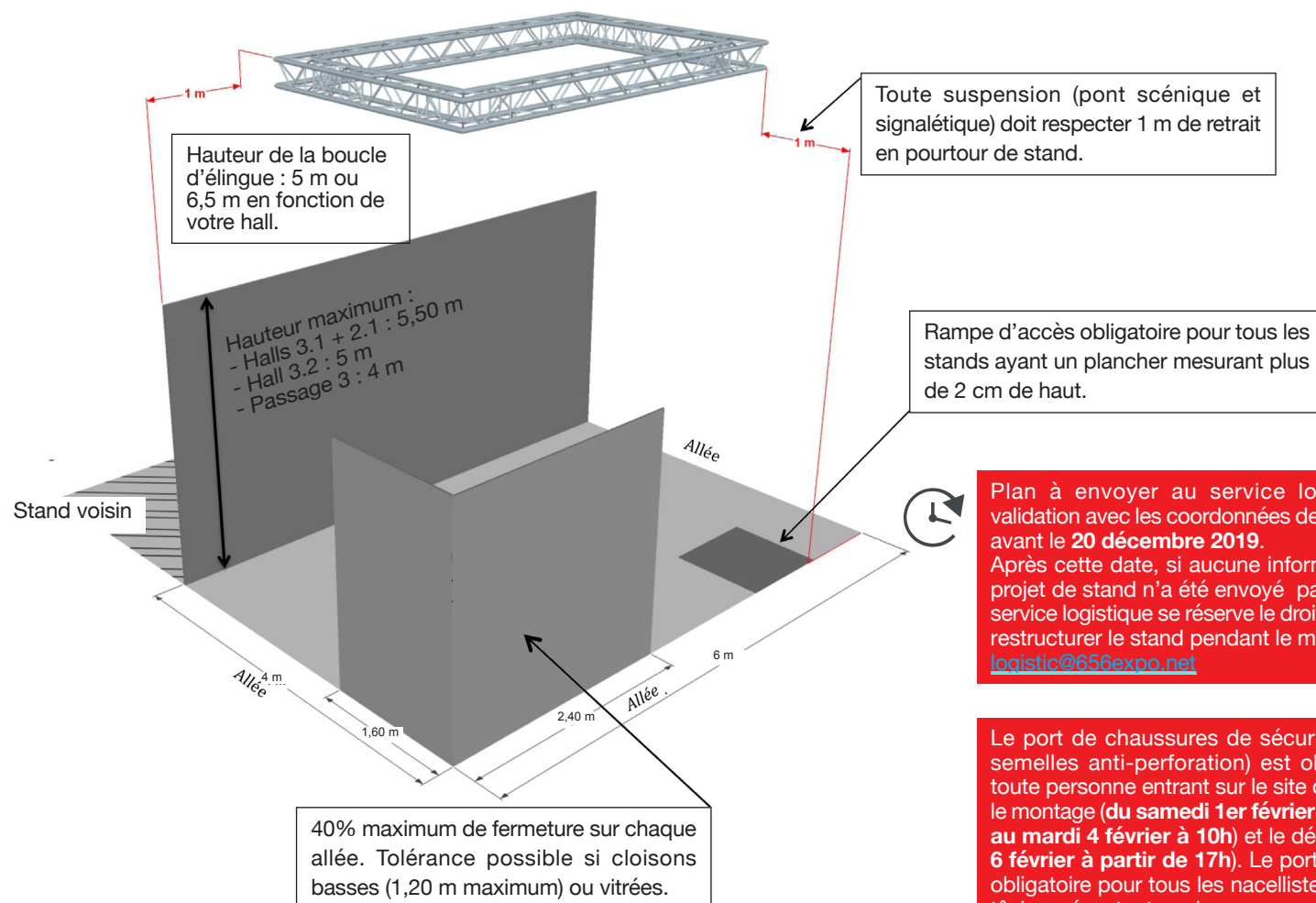
Sauf pour le hall 3.2 : boucle d'élingue à 5 m maximum.

Pas d'élingage possible sous le passage 3.

Un plan est à votre disposition [ici](#).

Toute demande d'accrochage en charpente est à transmettre dans les plus brefs délais au service d'accrochage du Parc des Expositions - Eurexpo sur la [plateforme en ligne](#) ou à l'adresse accrochage@eurexpo.com pour étude de faisabilité et tarification

Tout projet de stand à étage doit être soumis à étude et faisabilité par votre ingénieur pour une acceptation finale du service commercial et logistique.



STAND
ÉQUIPÉ

COMMANDES TECHNIQUES

TOUTES LES COMMANDES DOIVENT ÊTRE TERMINÉES
LE 20 DÉCEMBRE 2019 !*



Quand puis-je accéder à mon stand pour commencer l'aménagement ?

LE LUNDI 3 FÉVRIER 2020 À PARTIR DE 14H

Services inclus

- Moquette grise ou noire (grise par défaut)
- Coffret électrique de 3kw
- Barre(s) LED / voir page suivante pour plus d'informations
- Cloisons selon type de stand (visuels page 6)
- Enseigne drapeau 40x40 cm comportant le nom d'enseigne
- Internet Wi-Fi sur les zones de l'organisation (débit non garanti)
- 1 place de parking véhicule léger
- Nettoyage de votre stand la veille d'ouverture du salon
- Application [Lecteur de badges visiteurs](#) (La 1ère licence sur smartphone offerte. Licences supplémentaires à commander)

Que dois-je IMPÉRATIVEMENT fournir au service logistique ?

- [Positionnement des fluides](#)
- [Positionnement réserve, barre de penderie ou autres éventuelles commandes](#)
- Logo HD (*.ai ou *.pdf vectorisé) pour toute commande de la prestation enseigne 40x80 cm

Autres services complémentaires

- [Mobilier](#)
- Transitaires/Manutention : [ESI](#) / [Clamageran](#) / [Gondrand](#)
- [Hôtesse](#)

Services non inclus

COMMANDEZ ICI

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de puissance électrique • Eau • Air comprimé • Réserve • Etagères/Barre de penderie • Enseigne 40x80 cm avec votre logo • Barre LED supplémentaire • Internet filaire/ connexion individuelle | <ul style="list-style-type: none"> • Moquette : couleur à choisir • Nettoyage quotidien • Badges exposants • Places de parking supplémentaires • Application Lecteur de badges visiteurs (La 1ère licence sur smartphone offerte. Licences supplémentaires à commander) |
|---|--|

RENOVEZ VOTRE BDC

- [Autorisation de réception de marchandises](#)



Si je fais intervenir un ou plusieurs prestataires sur mon stand (standiste, sonorisation et lumière...), je me réfère au [plan de sécurité](#).



***Nous vous informons qu'au-delà du 20 décembre 2019 :
15% de majoration seront appliqués sur toutes les commandes
20% de majoration seront appliqués sur les commandes passées sur place**

STAND
ÉQUIPÉ

VISUELS DE CHAQUE TYPE DE STAND

Stand équipé CTCO

**ATTENTION !**

Il est interdit de percer, visser ou clouer dans les cloisons. L'exposant doit retirer tous les adhésifs (ou signalétique) de ces cloisons. Toute cloison encore adhésivée, salie ou abimée sera facturée à l'exposant.

*** RÉPARTITION DES BARRES LED :**

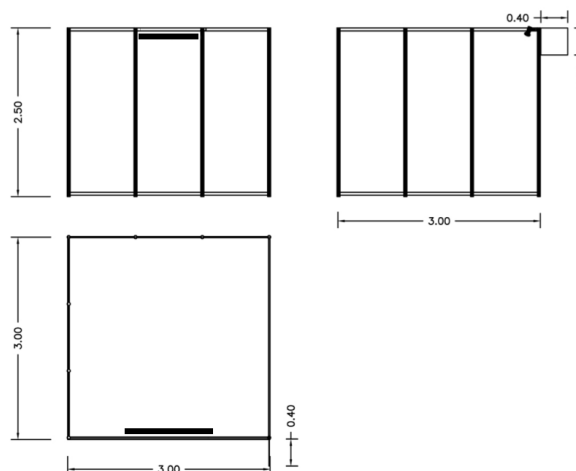
| Nombre de barre(s) LED | Dimensions du stand |
|------------------------|-------------------------------------|
| 1 | 6m ² à 14m ² |
| 2 | 15m ² à 26m ² |
| 3 | 27m ² à 35m ² |
| 4 | 36m ² à 44m ² |
| 5 | 45m ² à 53m ² |
| 6 | 54m ² à 63m ² |

Cloisons mélaminées blanches :
L. 94,5 cm x H. 238,9 cm par panneau
 Diamètre des poteaux principaux verticaux : 49,2 mm
 Hauteur des traverses horizontales : 45,5 mm et épaisseur 19 mm

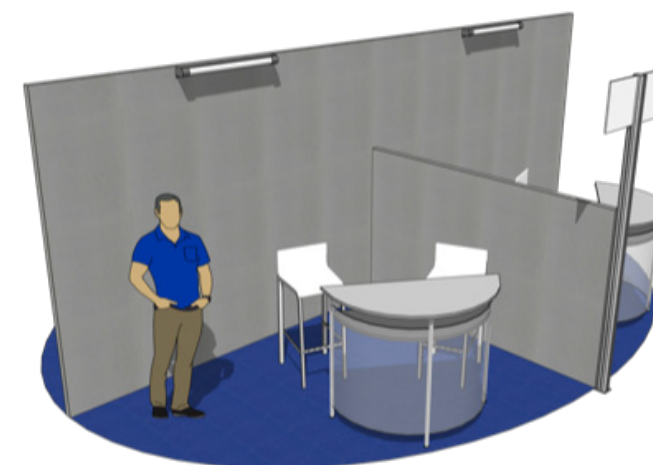
- Cloisons modulaires en mélaminé blanc hauteur 2m50
- Barre LED*
- Moquette grise ou noire
- Enseigne avec votre nom 40x40 cm

Vous voulez personnaliser votre stand à l'aide par exemple d'adhésifs ou bâches sur vos cloisons ou mobilier ?

Contactez directement le service logistique pour un devis spécifique logistic@656expo.net



Stand bureau CTCO



- Cloisons recouvertes de coton gratté gris
- Cloison de fond hauteur 2m50
- Cloison de retour hauteur 1m50
- 1 barre LED
- Moquette bleue
- Enseigne drapeau avec votre nom 40x40 cm



STAND
NU

COMMANDES TECHNIQUES

TOUTES LES COMMANDES DOIVENT ÊTRE TERMINÉES
LE 20 DÉCEMBRE 2019 !* 

Quand puis-je accéder à mon stand pour commencer l'aménagement ?
LE SAMEDI 1 FÉVRIER 2020 À PARTIR DE 12H

Services inclus

- Traçage au sol
- Moquette grise ou noire
- 1 place de parking véhicule léger
- Nettoyage du sol de votre stand en veille d'ouverture :
sauf si vous installez votre propre moquette ou plancher.
- Internet Wi-Fi sur les zones de l'organisation (débit non garanti)
- Application [Lecteur de badges visiteurs](#) (La 1ère licence sur smartphone offerte. Licences supplémentaires à commander)

Que dois-je IMPÉRATIVEMENT fournir au service logistique ?


- [Positionnement des fluides \(électricité, eau, air, internet\)](#)
- Plan coté 3D de mon projet de stand
- [Les coordonnées de votre standiste](#)

Autres services complémentaires

- [Mobilier](#)
- Transitaires/Manutention : [ESI](#) / [Clamageran](#) / [Gondrand](#)
- [Hôtesse](#)

Commandez directement auprès d'Eurexpo (Parc des Expositions) vos points d'élingues et/ou projets de structure aérienne sur la [plateforme en ligne](#). Pour toute prestation complémentaire, vous pouvez envoyer un mail à accrochage@eurexpo.com

Dates limites :

-  • Remise de 10% sur les prestations commandées jusqu'au vendredi 29 novembre 2019 inclus
- Majoration de 30% à partir du samedi 21 décembre 2019

Services non inclus

COMMANDEZ ICI

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Coffret électrique • Eau • Air comprimé • Connexion Internet filaire • Moquette (choix de la couleur) • Nettoyage quotidien | <ul style="list-style-type: none"> • Badges exposants • Places de parking supplémentaires • Application Lecteur de badges visiteurs (La 1ère licence sur smartphone offerte. Licences supplémentaires à commander) |
|--|---|

RENVOYEZ VOTRE BDC

- [Autorisation de réception de marchandises](#)



Si je fais intervenir un ou plusieurs prestataires sur mon stand (standiste, sonorisation et lumière...), je me réfère au [plan de sécurité](#).



***Nous vous informons qu'au-delà du 20 décembre 2019 :
15% de majoration seront appliqués sur toutes les commandes
20% de majoration seront appliqués sur les commandes passées sur place**

TARIFS

Liste non exhaustive.

L'ensemble des prestations et leurs tarifs est à consulter sur votre espace personnel.

| ÉLECTRICITÉ | | | | | |
|--|-----------------------------|--------------------------|-----------------------------|---------------------------------------|------|
| Branchements électriques (pour la durée du salon) | | | Alimentation jour 8h-18h | Alimentation permanente 24h/24h | |
| PUISSANCE (KW) | BORNE DE SERVICE | INTENSITÉ AMPRÈRES | PRIX EUROS H.T. | PRIX EUROS H.T. | |
| 3 | | 16A + N / 32A + N | 406 | 503 | |
| 4 | | 16A + N / 32A + N | 463 | 570 | |
| 5 | | 16A + N / 32A + N | 515 | 630 | |
| 6 | | 16A + N / 32A + N | 565 | 686 | |
| 10 | | 16A + N / 32A + N | 729 | 846 | |
| 15 | | 16A + N / 32A + N | 839 | 992 | |
| 20 | | 16A + N / 32A + N | 1035 | 1210 | |
| 30 | | COFFRET À DISJONCTEUR | 16A + N / 63A + N | 1180 | 1411 |
| 40 | | | 16A + N / 63A + N | 1301 | 1586 |
| 60 | 16A + N / 32A + N / 160A +N | | 1464 | 1824 | |
| 80 | 16A + N / 32A + N / 160A +N | | 2407 | 2934 | |

| INTERNET | |
|---|---------------------------|
| Désignation | Prix euros H.T. |
| Wi-Fi non sécurisé dans les halls | Offert par l'organisateur |
| Ligne internet filaire très haut débit 3Mbps garanti pour un appareil (hors paramétrage) | 600 |
| Ligne internet filaire très haut débit 5Mbps garanti pour un appareil (hors paramétrage) | 1000 |
| Ligne internet filaire très haut débit 10Mbps garanti pour un appareil (hors paramétrage) | 1800 |
| Possibilité de wi-fi privatif | sur demande |

| EAU | |
|--|-----------------|
| Désignation | Prix euros H.T. |
| Branchement d'eau intérieur (arrivée + évacuation) sans raccordement | 433 |
| Branchement eau + raccordement à une seule installation | 534 |
| Branchement d'eau intérieur + 1 évier (bac) | 636 |
| Branchement d'eau + évier + chauffe-eau 15l | 875 |
| Dérivation (branchement secondaire à partir de l'arrivée principale + raccordement, pour 1 appareil) | 203 |

PARKING

49€ HT / place supplémentaire
véhicule léger :
< 1,90m pour les 3 jours
59€ HT / place supplémentaire
véhicule utilitaire léger :
> 1,90m
< 3,5 T pour les 3 jours

NETTOYAGE

4,85€HT/m² pour les 2 autres
soirs du salon.

Vous trouverez sur
votre espace personnel un
document récapitulatif des
informations importantes
et utiles liées aux fluides
(dimensions, visuels, types de
raccords etc.).

PLANNING DU SALON

| | VENDREDI 31 JANV. | SAMEDI 1 FEV. | DIMANCHE 2 FEV. | LUNDI 3 FEV. | MARDI 4 FEV. | MERCREDI 5 FEV. | JEUDI 6 FEV. | VENDREDI 7 FEV. |
|-------|--|--|-------------------------|---|-----------------------------------|------------------------------------|---|---|
| 07H00 | LIVRAISONS | | MONTAGE | | | SALON | | DEMONTAGE |
| 08H00 | | | 07h STAND NUS | 07h STAND NUS | | | | 7h DÉMONTAGE |
| 09H00 | 8h RECEPTION COLIS PAR L'ORGANISATION | 8h RECEPTION COLIS PAR L'ORGANISATION | | | | | | |
| 10H00 | | 12h FIN RECEPTION | | 12h Fin de livraison du mobilier de location camerus | 10h OUVERTURE AUX VISITEURS | 9h30 OUVERTURE AUX VISITEURS | 9h30 OUVERTURE AUX VISITEURS | |
| 11H00 | | | | | | | | |
| 12H00 | | 12h STAND NUS | | | | | | 14h FIN DE DÉMONTAGE, RENDU DES HALLS |
| 13H00 | | | | | | | | |
| 14H00 | | 14h MISE SOUS TENSION DES FLUIDES | | 14h Arrivée des exposants STANDS ÉQUIPES | | | | |
| 15H00 | | | | | | | | |
| 16H00 | | | | | | | 17h FIN SALON | |
| 17H00 | 18h FIN RECEPTION COLIS | | | | 18h FIN SALON | 18h FIN SALON | | |
| 18H00 | | | | | | | DÉMONTAGE JUSQU'À MINUIT POUR LES STANDS ÉQUIPÉS | DÉMONTAGE TOUTE LA NUIT POUR LES STANDS NUS |
| 19H00 | | | | | | | | |
| 20H00 | | | | | | | | |
| 21H00 | | | | | | | | |
| 22H00 | | | | | | | | |
| 23H00 | | | 00h00 FIN DU MONTAGE | | | | | |
| 00H00 | | | | | | | | |
| 01H00 | | MONTAGE TOUTE LA NUIT | | | | | | |
| 02H00 | | | | | | | | |

- LIVRAISON
- MONTAGE
- MISE SOUS TENSIONS DES FLUIDES
- FIN DE LIVRAISON DU MOBILIER
- SALON
- DÉMONTAGE

HORAIRES D'OUVERTURE

- VISITEURS**
- Mardi 4 février
10H00 - 18H00
 - Mercredi 5 février
9H30 - 18H00
 - Jeudi 6 février
9H30 - 17H00
- EXPOSANTS**
- 4-5-6 février
8H00 - FERMETURE

PLAN D'ACCÈS

Adresse de livraison :

SALON CTCO

Hall 3.2 / Porte 3.17

Nom de l'entreprise / n° de stand et contact / téléphone
EUREXPO

Avenue Louis Blériot
69680 Chassieu
France

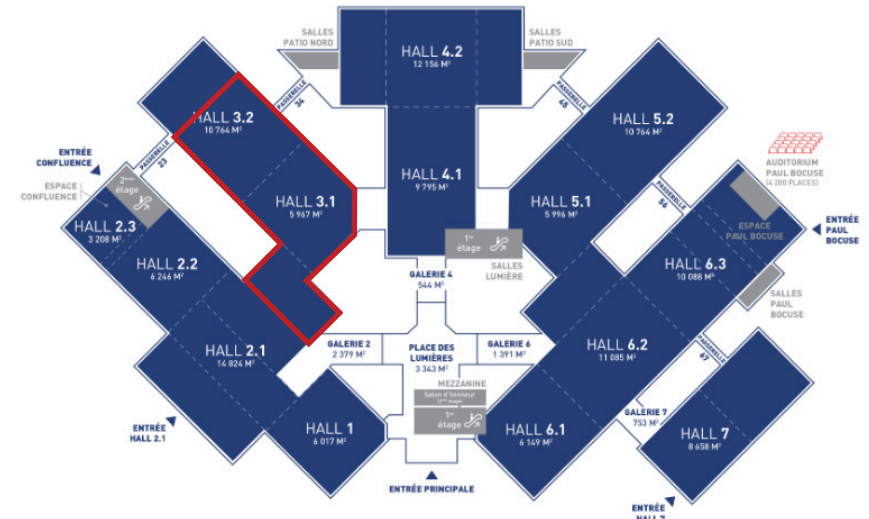


**L'ORGANISATEUR RÉCEPTIONNERA VOS LIVRAISONS
À PARTIR DU VENDREDI 31 JANVIER 2020 8h,
JUSQU'AU SAMEDI 12h.**

Attention : Nous signons les bons mais ne déchargeons pas les colis, prévenez votre transporteur qu'il doit être autonome ou commandez la prestation auprès de nos prestataires agréés :

- Pas de réception de palette (limite de 6 colis et 50kg/colis)
- Pas de réception le samedi après-midi et le dimanche toute la journée

Vous devrez récupérer par vos propres moyens les colis laissés en zone de stockage avant le 3 février à 19h.

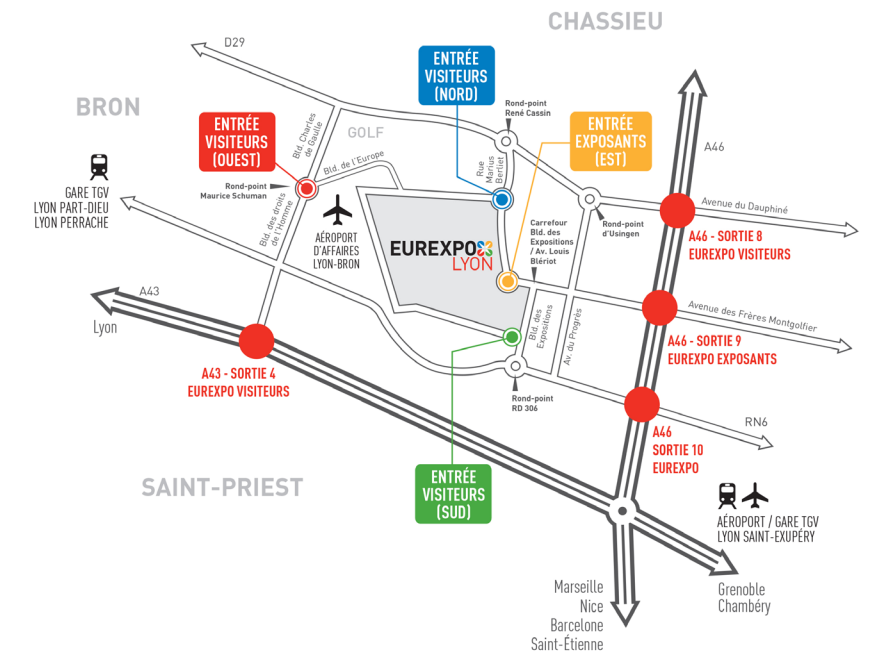


**Accès Exposants :
Porte Est Exposants**

A46 (Rocade Est), sortie n°9 :
Eurexpo Exposants

Avenue Louis Blériot
69686 Chassieu cedex
France

Latitude : 45.729125 /
Longitude : 4.957130



ASSURANCE SALON

DEMANDE D'ASSURANCE COMPLEMENTAIRE COMPLEMENTARY INSURANCE

Salon / Exhibition name : _____
 Ouverture (opening date for public attendance) _____ fermeture (closing date) _____
 Raison sociale de l'exposant / Firm : _____
 Adresse / Address : _____
 Code postal / Zip Code : _____ Ville / Town : _____
 Pays / Country : _____ Responsable / Contact : _____
 _____ Télécopie / Fax : _____
 Email: _____
 Hall : _____ Allée / Aisle : _____ Stand / Booth : _____

Formulaire à retourner
 Au + tard 48 H avant ouverture
**To be returned
 48 H before the opening date for
 public attendance**

COPARCO
 41 avenue Kléber
 75116 PARIS
 A l'attention de
 Stanislas BOURSIER
 Tél. : +33 (01) 45 53 86 90
 Mail : stanislas.boursier@coparco.com
 Garantie financière et assurance de
 responsabilité civile professionnelle
 conformes aux articles L.530.1 et
 L.530.2 du Code des Assurances
 n° ORIAS : 07001010 site web ORIAS :
 www.orias.fr

Conditions de garanties : se reporter à la notice du contrat Foires et Salons RS1600349 souscrit par la société ETAI auprès de la compagnie d'assurances ALBINGIA.

| Nature de l'assurance | Somme assurée | Calcul de la cotisation | Montant de la cotisation TTC |
|--|---|--|------------------------------|
| Type of insurance | Summ insured | | Total Incl VAT |
| GARANTIE DE BASE | | | |
| Garantie par stand en 1er risque franchise 150 € par sinistre deductible 150 €/Claim | 4 000 € <i>(dont 1000 € pour bris des objets fragiles (including breakage for 1 000 €))</i> | | INCLUS (include) |
| GARANTIES COMPLEMENTAIRES | | | |
| OPTIONS SPECIFICATIONS | | | |
| Capitaux complémentaires au-delà de 4 000 € (selon liste)* franchise 150 € par sinistre deductible 150 €/Claim | € | x 1,50 ⁰ / ₁₀₀ TTC | = € TTC |
| Assurances facultatives franchise 300 € par sinistre deductible 300 €/Claim | | | |
| A) Ecrans plasmas ou LCD ou LED ou technologie similaire | € | x 3 ⁰ / ₁₀₀ TTC | = € TTC |
| B) Bris des objets de nature fragile Breakage (au delà de 1 000 €) | € | x 5 ⁰ / ₁₀₀ TTC | = € TTC |
| C) Transport des biens assurés aller et retour France sur étude spécifique auprès de COPARCO pour les autres pays | € | x 2 ⁰ / ₁₀₀ TTC | = € TTC |

EN VOTRE REGLEMENT) € TTC

Particularité du matériel informatique, des écrans plasmas ou LCD ou LED ou technologie similaire : Ces objets doivent être fixés ou attachés par des systèmes adaptés (filins, boulonnage...) et à la fermeture, les ordinateurs portables doivent être rangés dans les placards du stand fermés à clef ou retirés sous peine de non garantie vol.

* Vous pouvez, en cas d'insuffisance de capitaux (assurés en 1^{er} risque au titre de la garantie de base) ou de besoins de garanties spécifiques (options) vous assurer en complément : Pour cela il vous suffit de remplir ce bulletin et l'adresser, au plus tard 48 H avant le début du salon, accompagné du règlement qui est du en application du barème indiqué, au cabinet COPARCO.

En tant qu'exposant vous ne pourrez pas réclamer cette assurance dans aucune circonstance si vous ne produisez pas ce formulaire.

Ce formulaire d'assurance accompagné du règlement vaut quittance : This insurance form is a receipt, no invoice will be delivered

Aucune commande ne sera prise en compte sans le règlement joint. / No order will be accepted without the enclosed payment.

Date : _____ **Signature :** _____ **Cachet de l'exposant / Stamp of the company:** _____

Par chèque bancaire : Merci de joindre le règlement à la commande à l'ordre de /By check : Please join the payment to the order of COPARCO.

Coparco
 Assureurs conseillés
 41, avenue Kléber - 75116 PARIS
 www.coparco.com - Tél : 01 45 53 86 90 - Fax : 01 47 27 86 20
 ORIAS : 07 001 010 www.orias.fr

MEMBRE GROUPE
CADRE

albingia
 au capital de 34 708 448,72 Euros
 RCS Nanterre 429 369 309 - TVA Intracommunautaire n°FR 284 293 69 20
 Siège social : 109/111, rue Victor Hugo - 92532 LEVALLOIS PERRRET Cedex
 Entreprise régie par le code des assurances
 Autorité de Contrôle Prudentiel : 61, rue Taibout 75436 Paris Cedex 09

NOTICE D'INFORMATION EXPOSANT "FOIRES ET SALON" AU CONTRAT N°RS1600349

pour les exposants participant aux salons organisés par la société E T A I ou ses filiales : INFOPRO DIGITAL, GISI, IPD, EDITIONS BEDDOUK, INOVAXO, IDICE, INDICE MC, DISTREE EVENTS, GROUPE MONITEUR, INFO SERVICES HOLDING, TERRITORIAL SAS, VECTEUR PLUS, COMMBACK, GM ALPHA, GM BETA, ACHATPUBLIC.COM, COM ON LINE, COBEEBS, BEAUTEAM

ATTENTION OBLIGATIONS A RESPECTER SOUS PEINE DE NON GARANTIE

En période d'ouverture, les biens de l'exposant doivent demeurer sous surveillance permanente de l'exposant y compris pendant les heures de montage et de démontage. La nuit, un gardiennage professionnel est mis en place par l'organisateur.

Particularité du matériel informatique, des écrans plasmas ou LCD ou LED ou technologie similaire : ces objets doivent être fixés ou attachés par des systèmes adaptés (filin, boulonnage...) et à la fermeture, les ordinateurs portables doivent être rangés dans les placards du stand fermés à clef ou retirés sous peine de non garantie vol

Durée de la garantie : pour chaque salon, la garantie débute lors du premier jour de montage du salon concerné indiqué dans le cahier de l'exposant (hors déchargement) et cesse dans tous ses effets au dernier jour de démontage indiqué dans le cahier de l'exposant (hors chargement)

TABLEAU MONTANT DES GARANTIES ET DES FRANCHISES

| GARANTIES | MONTANTS ASSURES PAR EXPOSITION | FRANCHISE PAR SINISTRE ET PAR EXPOSANT |
|---|---|---|
| DOMMAGES AU MATERIEL, OBJETS ET/OU MARCHANDISES DES EXPOSANTS | | |
| 1 ^{er} RISQUE ABSOLU PAR EXPOSANT PAR STAND (dont 1 000 EUR au titre de la casse des objets fragiles) | 4 000 EUR (dont 1 000 EUR au titre de la casse des objets fragiles) | 150 EUR |
| CATASTROPHES NATURELLES | à concurrence des capitaux prévus au titre des différentes garanties | Franchises selon annexe 1 Art. L.125-1 (1 ^{er} alinéa du Code des Assurances) |
| GARANTIE FACULTATIVE COMPLEMENTAIRE (adhésion jointe en annexe à remplir) | | |
| 1. Ecrans plasmas ou LCD ou LED ou technologie similaire | à concurrence des capitaux demandés sur base d'une liste | 300 EUR 300 EUR 300 EUR |
| 2. Bris des objets de nature fragile ou cassante | | |
| 3. Transport du matériel, des objets et/ou des marchandises assurés aller et retour, y compris chargement et déchargement | | |

1. DEFINITIONS

Assuré : les exposants officiellement inscrits à la manifestation, et ayant acquitté leurs droits d'inscription auprès d'ETAI (preneur d'assurance).

Cessation des garanties : Date à laquelle la garantie expire sans autre avis pour l'exposant.

Code : Le Code des Assurances.

Déchéance : La perte du droit à garantie pour le sinistre en cause.

Espèces et valeurs : Espèces monnayées, billets de banque, chèques, chèques restaurant, timbres de toute nature et tickets justificatifs de cartes de crédit.

Exposition : Foire, exposition ou salon organisé par E T A I à laquelle participe l'Assuré.

Franchise : Part du dommage indemnisable restant toujours à la charge de l'assuré et au-delà de laquelle s'exerce notre garantie (cf tableau).

Garantie par exposition : Notre engagement maximum pour garantir les sinistres survenus pendant la période comprise entre la date du début de garantie et celle de cessation de la garantie.

Indemnité : Somme due à l'assuré en cas de sinistre garanti.

Intempérie : pluies violentes soudaines et anomalies ainsi que tempêtes.

Nous = l'assureur : ALBINGIA agissant pour son compte.

Premier risque : 1er risque absolu : la garantie s'exerce à concurrence du montant fixé au Tableau ci-dessus, avec abrogation de la règle proportionnelle de capitaux.

Garantie complémentaire facultative

Assurance souscrite au delà du premier risque en cas d'insuffisance de capitaux ou pour des biens exclus de la garantie en premier risque (cf tableau)

Preneur d'Assurance : ETAI - ANTONY PARC 2 - 10 PLACE DU GENERAL DE GAULLE - 92160 ANTONY

qui demande l'établissement du contrat, le signe et s'engage notamment à en régler les cotisations. Toute personne qui lui serait substituée, légalement ou par accord des parties, sera considérée comme Preneur d'Assurance.

PreSCRIPTION : Délai à l'expiration duquel une action ne peut plus être entreprise.

Sinistre : Toutes les conséquences dommageables d'un même événement susceptible d'entraîner notre garantie.

Subrogation : Transmission à notre bénéfice du droit de recours que possède l'assuré contre un tiers responsable.

Suspension : La cessation du bénéfice de la garantie, alors que le contrat n'est ni résilié, ni annulé. Elle prend fin par la remise en vigueur de la garantie ou la résiliation du contrat.

Tampes à Salons sous dix : Vent d'une force telle qu'il détruit, brise ou endommage un certain nombre de bâtiments de bonne construction dans la commune du risque sinistré ou dans les communes avoisinantes.

Salons en extérieur ou sous structure légère : Vent soufflant à plus de 90 KM/Heure.

Virus Informatique : Les instructions ou ensemble d'instructions introduits sans autorisation dans un système d'information, quelque soit leur mode de propagation et susceptibles d'entraîner des perturbations ou actes malveillants dans le fonctionnement du système ou du matériel de traitement de données.

2. DOMMAGES AU MATERIEL, OBJETS ET/OU MARCHANDISES DES EXPOSANTS

2.1 OBJET DE LA GARANTIE

Nous garantissons le matériel, les objets et/ou les marchandises de l'assuré, dans la limite du montant fixé au tableau ci-dessus, contre les risques de vol, perte, incendie, explosions, dégâts occasionnés par les eaux et dommages accidentels (y compris catastrophes d'origine naturelle, attentats et actes de terrorisme ou de sabotage). La garantie s'exerce sur le lieu de l'exposition le temps du salon (délais pour le montage et le démontage inclus)

C'est une garantie en «Premier risque» selon capitaux figurant au tableau ci-dessus

Les garanties complémentaires facultatives ne sont accordées que si elles sont demandées par l'exposant sur le bulletin prévu à cet effet après règlement de cotisation spéciale prévue à cet effet :

Options possibles sur déclaration

1. Ecrans plasmas ou LCD ou LED ou technologie similaire

2. Bris des objets de nature fragile ou cassante

3. Transport du matériel, des objets et/ou des marchandises assurés aller et retour, y compris chargement et déchargement.

2.2 EXCLUSIONS

SONT EXCLUS :

■ LES VOLS COMMISS DANS UN VEHICULE : LORSQU'IL EST GARE DANS L'ENCENTE DE LIEU DE LA MANIFESTATION (sauf en cours de chargement/déchargement si option transport demandée) ;

■ EN COURS DE TRANSPORT PUBLIC (si extension demandée), LES VOLS COMMISS DANS UN VEHICULE - S'IL N'Y A PAS EFFRACTION OU VOL DU VEHICULE LUI-MEME - CELUI-CI DEVANT ETRE DE CARROSERIE ENTIEREMENT RIGIDE, C'EST-A-DIRE SANS PARTIES TOILEES ;

[Document à télécharger ici pour une assurance complémentaire](#)

[Pour plus d'informations, télécharger ici la notice exposant](#)

CONTACTS

ORGANISATION

Service Logistique



Nicolas BASTIDE
E-mail : logistic@656expo.net
Tél : +33 (04 78 30 35 55)



Solène PRADELLE
E-mail : logistic@656expo.net
Tél : +33 (04 78 30 35 55)



Mattis REYNOT
E-mail : logistic@656expo.net
Tél : +33 (04 78 30 35 55)

Service Commercial



Anne SIZARET
Directrice commerciale
E-mail: anne@656editions.net
Tél : +33 (04 78 28 65 04)



Pierre JEAMMET
Chargé d'affaires
E-mail: pierre.jeammet@656editions.net
Tél : +33 (04 78 30 35 48)

Service Comptabilité



Sabrina DE SOUSA
E-mail : sabrina@656editions.net
Tél : +33 (04 78 30 36 67)

PRESTATAIRES

DÖT – C!Print 19 (Attestation de sécurité)
81 rue de Paris 92100 BOULOGNE-BILLAN COURT
Tél : + 33 (0)1 46 05 17 85
sps@d-o-t.fr

Camerus (Mobilier en location) 
Tél : + 33 (0)1 57 14 25 25
exposant@camerus.fr
[Site dédié](#)

Carlita Event 
Tél : + 33 (0)1 53 02 01 92
manon.durville@carlita-event.com

Pibolo (Catering) 
Tél : +33 (0)4 72 22 30 33
info@pibolo.fr
Pibolo est le prestataire officiel et exclusif de catering à Eurexpo.

Service Accrochage Eurexpo (prestations suspendues) 
Tél : +33 (0)4 72 22 31 00
accrochage@eurexpo.com

Chargement / Déchargement

ESI (Manutention – Transport-Douane) 
Tél : + 33 (0)1 30 11 93 47
ambre.regnier@group-esi.com

Gondrand (Manutention – Transport-Douane) 
Tél : + 33 (0)4 72 22 30 09
didier.fanton@gondrandlyon.com

Clamageran (Manutention – Transport-Douane) 
Tél : + 33 (0)4 78 90 06 00 / + 33 (0) 4 72 22 30 64
lyon@clamageran.com